Canton de VAUD — District: GRANDSON

Commune de : SAINTE-CROIX

Secteur nº 1 — SAINTE-CROIX VILLAGE

Ech: 1/ 2000

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

PLANAT
ATELIER D'URBANISME
FRANK DOLCI URBANISTE F.U.S.
RUE DES REMPARTS 19 — 1400 YVERDON — MARS 1990
DATE JUIN 1991

1
APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE
DANS SA SEANCE
DU 3 juin 1991
LE SYNDIC — LE SECRETAIRE

2
SOUMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE
DU 19 juin 1991 AU 18 juillet 1991
et 7 mars 1992 au 7 avril 1992
L'ATTESTENT AU NOM DE LA MUNICIPALITE
LE SYNDIC — LE SECRETAIRE

3
ADOPTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL
DANS SA SEANCE
DU 26 août 1992
LE PRESIDENT — LE SECRETAIRE

4
APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ETAT
DU CANTON DE VAUD
LAUSANNE, LE 23 DEC. 1994
LE PRESIDENT — LE CHANCELIER

LEGENDE

- Valeur du recensement architectural (à titre indicatif)
- Zone de village
- Zone d'habitation forte densité
- Zone d'habitation moyenne densité
- Zone d'habitation faible densité (villas)
- Zone de chalets
- Zone mixte d'activités et d'habitation de moyenne densité
- Plan partiel d'affectation et de quartier
- Zone artisanale
- Zone industrielle
- Zone hospitalière
- Zone de constructions d'utilité publique
- Zone de verdure — avec secteur protection nature
- Zone mixte de constructions sportives et touristiques — avec domaine skiable
- ZI Zone intermédiaire
- Zone agricole — avec domaine skiable
- Zone agropastorale — avec domaine skiable
- Aire forestière (A TITRE INDICATIF) — avec secteur protection nature
- Cours d'eau
- Zones agricole et agropastorale protégées

Ordonnance sur la Protection contre le Bruit (degrés de sensibilité)

- II
- III
- IV

PLAN ETABLI PAR REDUCTION OU AGRANDISSEMENT, PUIS ASSEMBLAGE DES PLANS CADASTRAUX
CE PLAN N'EST PAS VALABLE POUR LA DIGITALISATION

PARCELLES ET BATIMENTS :

	ZONE DEFINISSANT LES NORMES DE CONSTRUCTION QUI S'APPLIQUENT :
A) COLLEGE DE LA POSTE	FORTE DENSITE
B) SALLE DE GYMNASTIQUE	FORTE DENSITE
C) COLLEGE DE LA GARE	FORTE DENSITE
D) ECOLE TECHNIQUE	MOYENNE DENSITE
E) TEMPLE	VILLAGE
F) EGLISE CATHOLIQUE	FORTE DENSITE
G) CIMETIERE	VERDURE
H) STAND DE TIR	VILLAGE
I) CHAMPS DE JOUX (GETAZ)	INDUSTRIELLE
J) TERRAIN DE FOOTBALL	ARTISANALE
K) TENNIS	FAIBLE DENSITE
L) LES REPLANS	VILLAGE
M) PISTE ECLAIREE	FAIBLE DENSITE

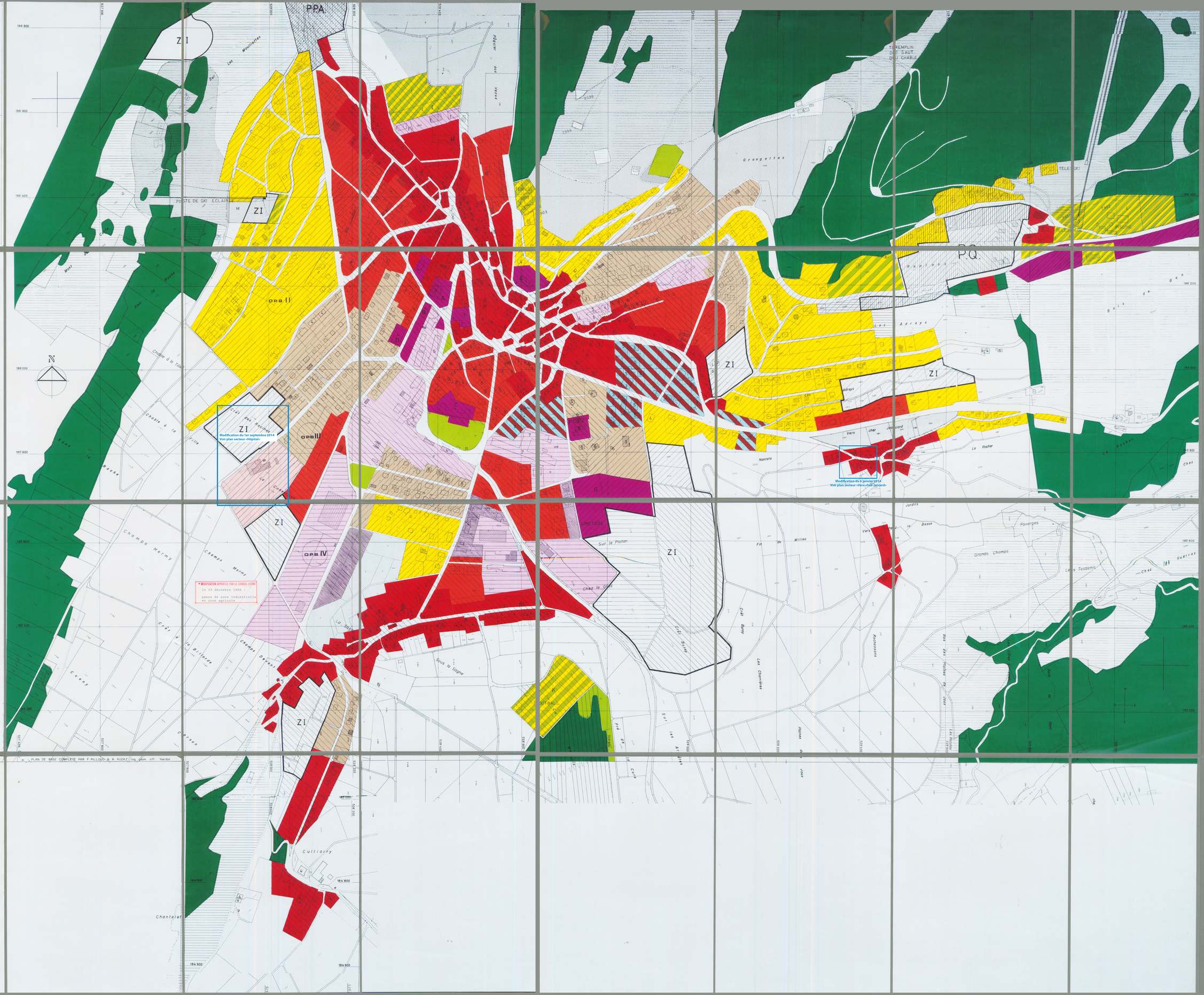
PPA
ZI
OPB II
OPB III
OPB IV
Modification du 1er septembre 2014
Voir plan secteur «Hôpital»
Modification du 6 janvier 2014
Voir plan secteur «Vers-chez-Jacard»
MODIFICATION APPROUVEE PAR LE CONSEIL D'ETAT
le 23 décembre 1994 :
passe de zone industrielle
en zone agricole
PISTE DE SKI ECLAIRE
TELESKI
CIMETIERE
FOOTBALL
Les Adreys
Vers chez Jacard
Le Rocher
Nanlets
Sur le Platon
Chez le Gras
Les Champs Derrot
Sous la Sagne
Les Tessens
Grands Champs
Faverges
Cullioiry
Chantelet
Les Chenilles
Les Ruessettes
Les Rochettes
Les Bois de Joux
Les Bouchets
Les Pâtures de Joux
Les Ai gles
Les Champs Normy
Les Champs Normy
Les Champs Derrot
Les Champs Derrot
Les Champs Derrot